



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Lycée polyvalent Edouard Herriot  
Sainte-Savine

## Rentrée septembre 2024 en section européenne de seconde

### Candidature en section européenne anglais

Dossier de candidature à adresser par courrier au lycée avant le **31 mai 2024**, date limite de réception.

*LPO Edouard Herriot « section européenne »*  
**La Maladière – BP 90248 Sainte-Savine**  
**10300 Sainte Savine**

Nom et prénom de l'élève :

*L'élève indiquera ci-dessous les motivations qui conduisent à sa candidature en section européenne (en français) :*

***Le professeur d'anglais de l'élève explicitera ci-dessous le niveau de pratique dans la langue, la motivation de l'élève et sa capacité à suivre en section européenne :***  
**Joindre les 3 (ou 2) bulletins scolaires de l'année de troisième.**

La commission de sélection en section européenne, sous la présidence du chef d'établissement, procédera au choix des élèves retenus. Cela signifie bien que l'affectation au lycée Edouard Herriot des élèves de secteur ou par dérogation ne garantit pas une inscription en section européenne. Un élève ayant demandé une dérogation pour « parcours scolaire particulier » et inscrit en section européenne, ne pourra abandonner la section européenne ultérieurement.

L'inscription en section européenne vaut un engagement pour toute la scolarité au lycée.

Aucun recours ne sera possible.

Des candidats non retenus pourront éventuellement intégrer la section européenne suite à des départs d'élèves pour déménagement, orientation dans un autre lycée...et ceci en fonction du classement établi par la commission.

**Nous soussignés avons bien pris connaissance des modalités d'inscription en section européenne au lycée Edouard Herriot, le \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / 2024**

**Nom prénom de l'élève :**

-

**signature :**

**Noms et prénoms du ou des responsable(s) :**

-

-

**signature(s) :**